

## L'ancien gendarme Paul Barril obtient sa liberté sous caution

LEMONDE.FR avec Reuters | 24.01.08 | 12h28 • Mis à jour le 24.01.08 | 12h28

n juge d'instruction de Marseille a ordonné, mercredi soir 23 janvier, la remise en liberté de l'ancien gendarme de la cellule antiterroriste de l'Elysée Paul Barril, incarcéré depuis fin décembre dans le cadre de l'enquête sur le cercle de jeux parisien Concorde, a indiqué une source judiciaire. Il devait être libéré de la prison des Baumettes jeudi, après le paiement d'une caution de 10 000 euros, comme l'a demandé le juge d'instruction dans son ordonnance.



L'ancien membre du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), âgé de 61 ans, avait été mis en examen pour "association de malfaiteurs en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de commission d'assassinat et en vue de commission de corruption" dans le cadre de cette affaire. La justice enquête depuis le mois de novembre 2007 sur des opérations de blanchiment d'argent effectuées par le canal du cercle Concorde. L'ancien capitaine de gendarmerie reconverti dans la sécurité est soupçonné d'avoir joué un rôle d'intermédiaire entre différents acteurs du cercle, ce qu'il nie.

Un consultant de 39 ans, Olivier Bazin, a, pour sa part, été libéré, mercredi, du centre pénitentiaire de Draguignan (Var). Douze personnes, dont Roland Cassone, 64 ans, présenté par la police comme une figure du banditisme marseillais, et le banquier genevois François Rouge, ont déjà été mises en examen dans ce dossier.

C'est en enquêtant sur un triple meurtre au bar des Marronniers à Marseille, le 4 avril 2006, que la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) dans le crime organisé a mis au jour des malversations présumées.

## Le Monde.fr

- » A la une Archives
- » Forums » Le Desk
- » Opinions » Blogs

- » Examens » Culture
- » Economie
- » Météo » Carnet
- » Shopping Voyages
- » Emploi » Programme TV » Newsletters
- » Le Post.fr » Talents.fr » Sites du groupe

## Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal
- » Le journal en kiosque



© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide